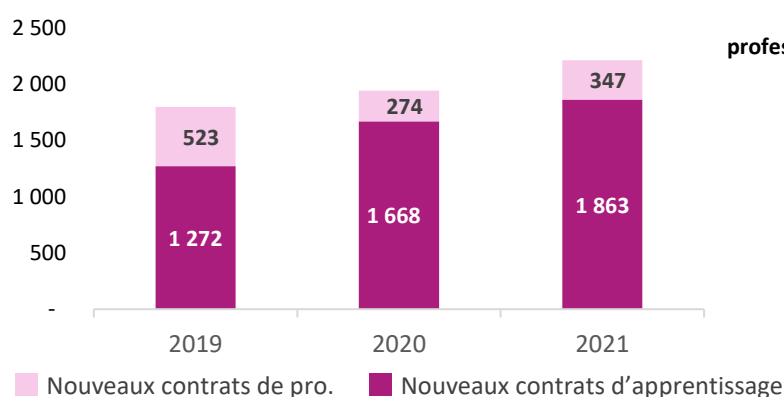


BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2021

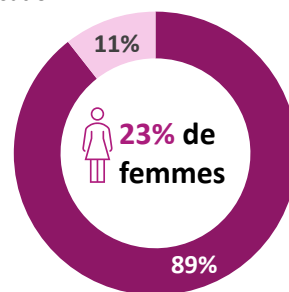
RÉGION SUD & CORSE

3 549 alternants dans 1 006 établissements de la branche* sont formés dans 131 organismes de formation des deux régions

Évolution du flux d'entrées en alternance

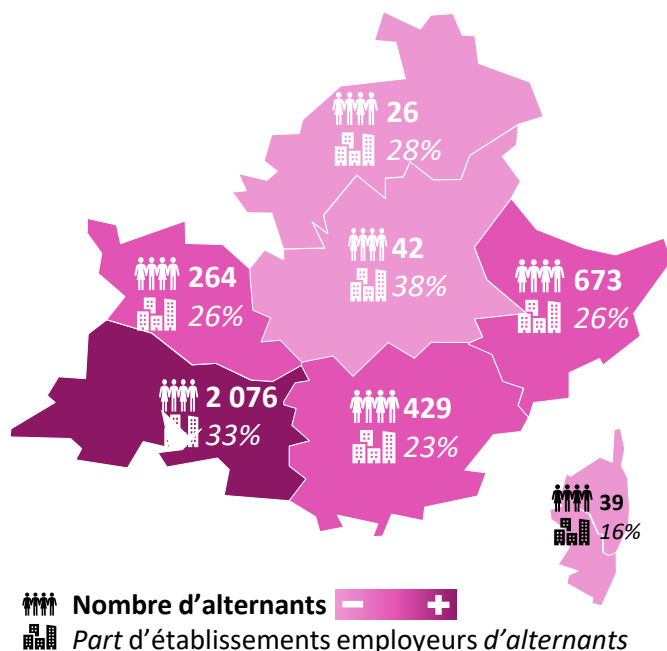


Contrats de
professionnalisation*



Contrats
d'apprentissage*

Les régions Sud et Corse confondues ont connu ces dernières années une **croissance de leurs effectifs d'alternants supérieure à la moyenne nationale**. Les entrées en alternance n'ont pas connu de baisse en 2020 contrairement à beaucoup d'autres régions. Ces entrées ont augmenté de 21% contre 18% au niveau national entre 2020 et 2021.

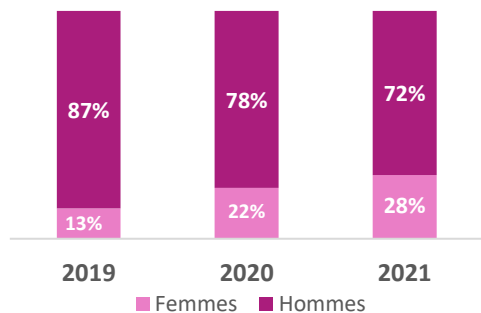


Lorsque l'on regarde la **répartition régionale des alternants** par département il est intéressant de voir qu'elle est quasiment **calquée sur la répartition des salariés**. Il n'y a pas d'écarts supérieurs à point entre la proportion de salariés et d'alternants par département.

Nous pouvons en revanche noter des **écarts plus significatifs sur la part d'établissements employeurs d'alternants**. Ainsi dans les Alpes-de-Haute-Provence, 38% des établissements emploient au moins un alternant contre 28% dans les Hautes Alpes et 16% en Corse.

Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

Évolution des entrées en alternance par genre



La **part des femmes** parmi les alternantes sous contrat au 1^{er} janvier 2022 (23%) **dépasse la proportion des femmes parmi les salariés** de la branche sur les deux régions (21%). La plus forte **féménisation des alternants a tendance à s'accroître**. L'augmentation des effectifs sur des formations de niveaux bac + 4 et 5 explique en partie cette féménisation des alternants. La **tendance** de féménisation observée dans ces régions est tout à fait **comparable à la tendance nationale**.

Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

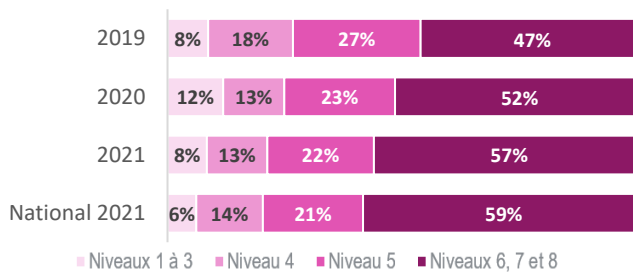
Le **mouvement de montée en qualification** global ainsi que le **transfert de formations en voie scolaire sur des niveaux bac+4/5 vers des contrats d'apprentissage** explique cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants.

La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée**

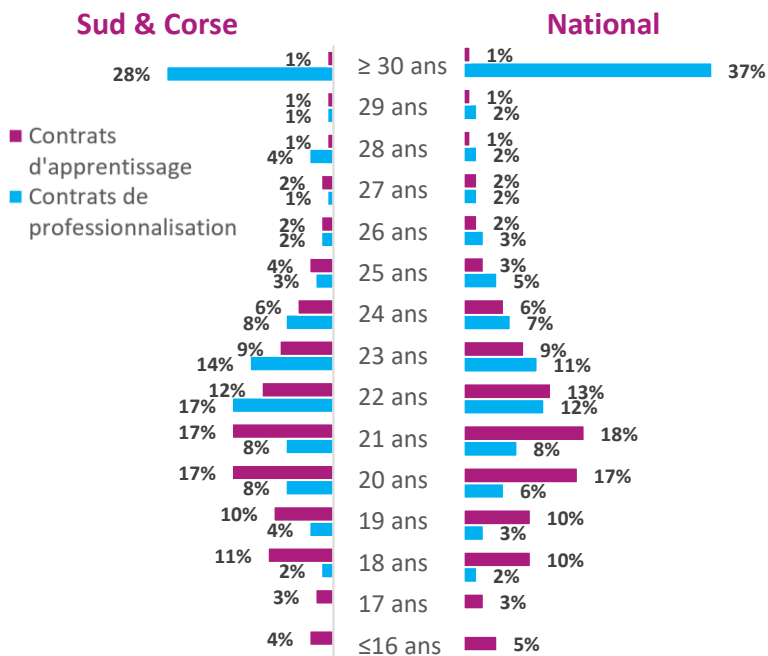
au niveau les 2 régions (65% des femmes visent un niveau 6, 7 ou 8 contre 52% des hommes).

Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi **35% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 19% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification*



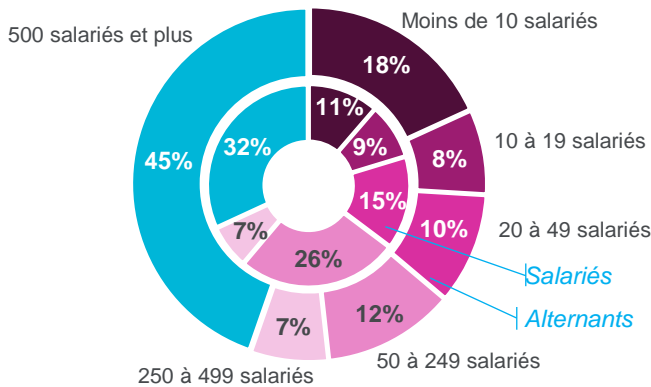
Les **plus de 19 ans** représentent **84% des alternants** dans la métallurgie dans les 2 régions **contre 50% tous secteurs confondus en France**. Ceci est notamment dû à la plus forte proportion d'alternants visant des niveaux 6 et 7.

En comparaison régionale, les régions Sud & Corse se situent légèrement au-dessus des moyennes nationales. Les alternants de plus de 19 ans représentent **88% d'Île-de-France** et **63% en Pays de la Loire**.

29% des établissements⁽¹⁾ des deux régions emploient au moins un alternant

La proportion d'établissements⁽¹⁾ employeurs d'alternants sur les deux régions est **inférieure** à la **proportion nationale**. Si l'on regarde d'autres régions, en **Pays de la Loire**, ils sont **39%** à employer au moins un alternant alors qu'ils ne sont que **26%** en Île-de-France.

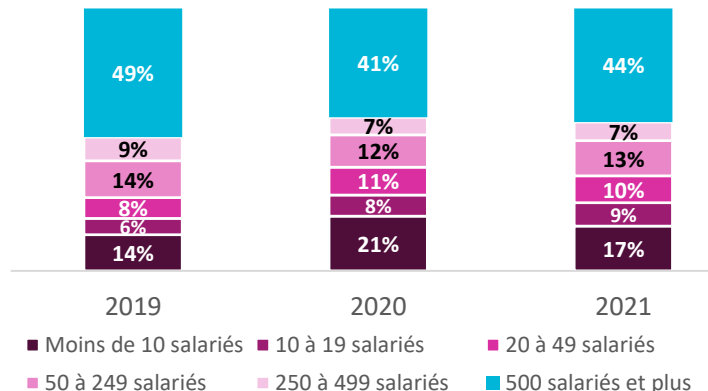
Répartition des alternants et des salariés de la branche selon la taille des entreprises employées*



On observe que les entreprises de plus de **500 salariés** ont tendance à employer **plus d'alternants (45%)** que le poids qu'elles représentent en salariés (32%). Cela s'avère aussi vrai pour les entreprises de **moins de 10 salariés** (18% des alternants pour 11% des salariés).

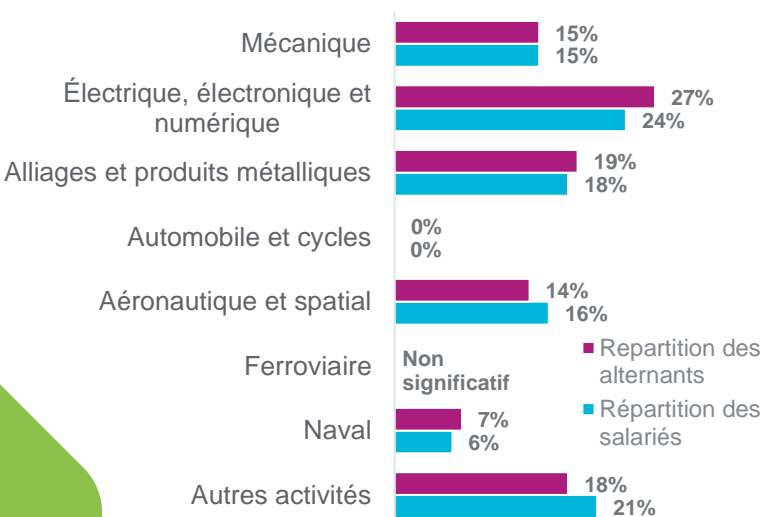
Ce phénomène s'observe également au niveau national.

Évolution de la répartition des apprentis selon la taille des entreprises employées (par année d'entrée en alternance)



Entre les années **2019 et 2020**, nous pouvions noter un léger **transfert des apprentis des entreprises de plus de 250 salariés** (de 58% à 48%) vers les entreprises de moins de 50 salariés (de 28% à 40%). L'année **2021** semble **confirmer cette tendance** en écart avec les évolutions nationales.

Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs*



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de les deux régions selon le secteur**, nous pouvons noter un **relatif équilibre**. L'écart le plus important concerne le secteur de l'électricité, de l'électronique et du numérique qui emploie 24% des salariés et 27% des alternants. Ces **ordres de grandeur** se retrouvent **également au niveau national**.

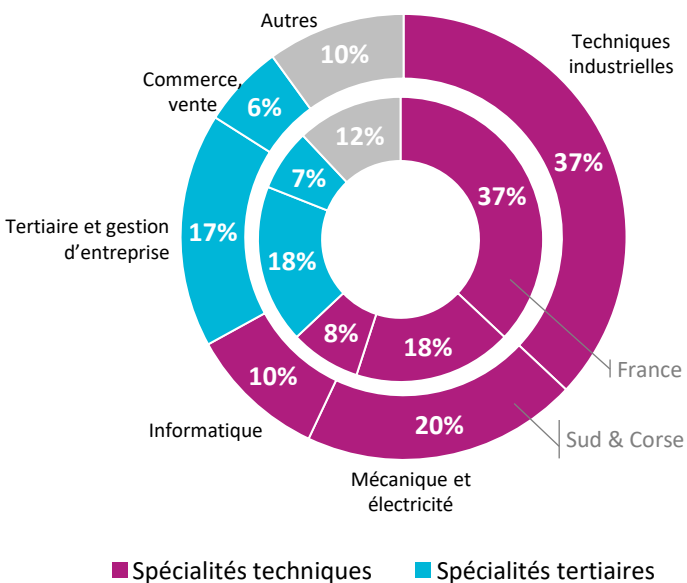
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

15% des organismes de formation (19) forment 80% des alternants

Au **niveau national l'effet de concentration est identique à la région** puisque 15% des organismes de formation forment 80% des alternants. Parmi les plus gros organismes régionaux, nous retrouvons les **Pôles Formation de l'UIMM** (27% des effectifs d'alternants), les BTP CFA, les CFA des compagnons du devoir ainsi que les établissements de **Formasup PACA**.

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France*

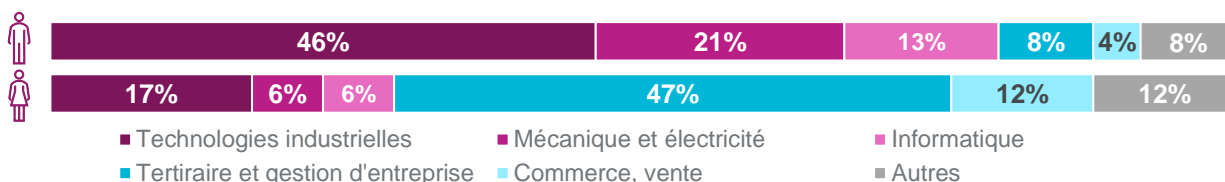


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet de concentration sur l'agglomération marseillaise**. Nous retrouvons ainsi 51% des organismes dans les Bouches-du-Rhône pour 58% des alternants.

Les **certifications de branche représentent 36% des contrats de professionnalisation**. Cette proportion est en hausse principalement à cause **du transfert des titres et diplômes vers des contrats d'apprentissage** qui fait baisser le nombre total de contrats de professionnalisation.

Si les spécialités proches du cœur de métier industriel représentent près des 2/3 des alternants, il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi, **seules 29% des alternantes suivent des spécialités cœur de métier industriel**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon genre*



Retrouver l'ensemble des livrables sur
www.observatoire-metallurgie.fr